
FICHE DE DONNEES ET DE SECURITE

Page : 1/4
Date : 22 août 2005
Version : 1

1. Identification

Désignation commerciale : **ATTRACTIF VRAC – DJ183-1**

Fournisseur :



N° d'appel d'urgence :

00/32/3/844.01.76

2. Composition/information sur les composants

Caractérisation chimique

Mélange de préparation aromatisantes

3. Identification des dangers

Indications particulières de danger pour l'homme et l'environnement :

Aucun danger particulier

Contient du sorbate de potassium E202 (0.5%)

4. Premiers secours

Indications générales : Retirer les vêtements souillés.

Ingestion : Rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin immédiatement.

Contact avec les yeux : Laver immédiatement et abondamment les yeux par un bon courant d'eau à faible pression pendant au moins 15 minutes.
Consulter un ophtalmologue.

Contact avec la peau : Asperger abondamment la peau avec de l'eau et du savon.
Consulter un médecin si une irritation persiste.

Inhalation : Faire respirer de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction :

- recommandés : extincteur à sec, dioxyde de carbone (CO₂), eau pulvérisée, mousse, sable.
- contre-indiqués : Jet d'eau direct

Dangers spécifiques :

Produit combustible.

Equipement particulier de protection :

Porter un appareil respiratoire autonome et des combinaisons de protection

Autres informations :

Eliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures individuelles de prévention :

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Aérer l'endroit.

Mesures de protection de l'environnement :

Ne pas déverser le produit dans les égouts et le milieu naturel.

Procédé de nettoyage / ramassage :

Ramasser mécaniquement le produit et le mettre dans un récipient adéquat afin que celui-ci ne se répande pas dans les égouts et le milieu naturel.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Comme avec tout produit chimique, manipuler avec soins. Eviter les contacts excessifs avec la peau et les yeux en utilisant des gants et des lunettes de protection.

Stockage

Conserver hermétiquement fermé dans un récipient plein de préférence et dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver à l'abri de la chaleur et de la lumière.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelleMesures techniques

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travailEquipement de protection individuelle

Protection respiratoire: En cas de ventilation inadéquate

Protection des mains : L'utilisation de gants de protection est recommandé.

Protection des yeux : Lunettes de protection conseillées.

Protection de la peau et du corps: Vêtements de protection.

Moyen collectifs d'urgence :

Fontaine oculaire.

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre de produits chimiques. Ne pas manger, boire, fumer sur les lieux de travail.

Se laver les mains après manipulation.

Séparer les vêtements de travail des vêtements de ville.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique :	Liquide
Couleur :	Brun, trouble
Odeur :	Fruitée, sucrée
Point éclair :	>61°C
Point d'ébullition :	> 100°C
Densité (20,0 °C) :	1.172 +/- 0.020
Solubilité :	
- dans l'eau :	Soluble
- solvant organiques :	Insoluble

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter : Stable sous des conditions normales de stockage.
Produits à éviter : Non déterminé
Réactions dangereuses : Non déterminées
Produits de décomposition dangereux: CO, CO2

11. Informations toxicologiques

Oral rat : Non déterminée

12. Informations écologiques

Mobilité : pas de renseignement disponible.
Persistence et dégradabilité : non disponibles.
Potentiel de bio-accumulation : non connu.
Toxicité aquatique et autres données relatives à l'écotoxicité : non déterminées.

13. Considérations relatives à l'élimination

Produit : Se conformer aux réglementations en vigueur localement.
Interdiction de rejet à l'égout et dans les lacs et rivières.

14. Information relatives au transport

RID/ADR	Classe :	NON DANGEREUX
	Numéro ONU :	

15. Informations réglementaires

Etiquetage suivant les directives européenne :

Symbole spécifique : AUCUN
Risques particuliers : R: -
Conseils de prudence : S: 26 – 36
Mentions spécifiques : -

Autres:

16. Autres informations

Les indications ci-dessus se basent sur l'état actuel de nos connaissances et ne présentent aucune garantie pour les caractéristiques. Les législations et prescriptions sont à respecter par le destinataire de notre produit sous sa propre responsabilité.
